

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2015

Publication : 15/10/2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION



REUNION DU 8 OCTOBRE 2015

Délibération numéro 15 - 03 - 012

Dossier n°4 : La décision modificative numéro 1.

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 5 août 2015, s'est réuni le jeudi 8 octobre 2015 à partir de 10 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT, Président du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Le quorum de l'assemblée était atteint (19 membres présents et 2 pouvoirs sur un total de 22 administrateurs).

Étaient présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND – Pascale OFFREY – Fabienne PERRIN – Valérie PEYSSELON – Nadia SEMACHE.

Messieurs Jean-François BARNIER – Jean-Yves BONNEFOY – Jean-Claude CHARVIN – Georges DRU – Joseph FERRARA – Luc FRANCOIS – Olivier GAULIN – Claude GIRAUD – Claude LIOGIER – Bernard PHILIBERT – Hervé REYNAUD – Jean-Claude REYMOND – Michel ROBIN.

Étaient excusés :

Mesdames Nathalie DESA FERRIOL (pouvoir donné à Nadia SEMACHE) – Clothilde ROBIN (pouvoir donné à Bernard PHILIBERT) – Pierre-Jean ROCHETTE.

Exposé du rapport effectué par le Président :

Le budget primitif 2015 a été préparé en septembre et octobre 2014 pour être voté le 7 novembre 2014. En raison de ce calendrier, certaines estimations de dépenses et recettes n'ont pas pu être évaluées précisément, nécessitant donc des ajustements budgétaires en cours d'exercice. C'est le cas notamment des amortissements et du FCTVA.

Le projet de décision modificative pourrait permettre les principaux ajustements budgétaires suivants :

- ↳ Augmentation de la dotation aux amortissements de 119 536 € (dépense dans la section de fonctionnement et recette dans la section d'investissement).
- ↳ Majoration du FCTVA de 487 047 € qui serait alors porté à 1 983 048 € (recette dans la section d'investissement).
- ↳ Augmentation des crédits de paiement de 480 000 € dans le cadre du programme immobilier (dépense dans la section d'investissement).
- ↳ Diminution du montant de l'emprunt d'équilibre de 527 048 € qui serait alors porté à 836 765 € (recette dans la section d'investissement).

Aucune mesure nouvelle pouvant impacter les budgets futurs n'est intégrée dans cette décision modificative.

oooooooooooooooooooooooooooo

Dans ces conditions, il est demandé au Conseil d'administration du SDIS de la Loire de bien vouloir délibérer :

⇒ Pour voter le projet de décision modificative numéro 1, conformément au document transmis aux administrateurs.

oooooooooooooooooooooooooooo

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20151008-15-03-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2015

Publication : 15/10/2015



**Vu le rapport présenté par le Président,
Le Conseil d'administration prend la décision suivante :**



Article 1 : La section de fonctionnement :

Le Conseil d'administration approuve les mouvements de crédits mentionnés en annexe 1 et 2.

Article 2 : La section d'investissement :

Le Conseil d'administration approuve les mouvements de crédits mentionnés en annexe 3 et 4.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	21
<u>Abstention</u> sur la proposition de délibération :	0
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	0

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire

Bernard PHILIBERT

Annexe 1 : dépenses de fonctionnement

042-284210242-20151008-15-03-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2015

Publication : 15/10/2015

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	280 000,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	395 464,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	119 536,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	800 000,00 €

Annexe 2 : recettes de fonctionnement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20151008-15-03-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2015

Publication : 15/10/2015

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
70	PRODUITS ET SERVICE DU DOMAINE ET VENTES	 0 €
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	0 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €
78	REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS	800 000 €
64	ATTENUATIONS DE CHARGES	0 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0 €
	TOTAL DES RECETTES	800 000 €

Annexe 4 : dépenses d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20151008-15-03-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2015

Publication : 15/10/2015

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
	001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté 	0,00
16	1 641	Emprunts	0,00
	16 874	Autres dettes à rembourser aux communes	0,00
	2 041	Subventions d'équipement aux communes	0,00
20	2 031	Frais d'études	
	205	Concessions, droits similaires, brevets et licences	0,00
	208	Autres immobilisations incorporelles	0,00
21	2 111	Terrains nus	2 000,00
	2 115	Terrains bâtis	0,00
	21 312	centres d'incendie et de secours	1 977,74
	21 351	Installations, aménagements bâtiments publics	0,00
	21 531	Réseaux de transmissions	
	21 532	Réseaux d'alerte	
	21 561	Matériels roulants d'incendie et de secours	0,00
	21 562	Matériels d'incendie et de secours	0,00
	21 568	Autres matériels d'incendie et de secours	
	21 571	ateliers	
	21 578	autre matériel et outillage technique	0,00
	2 158	Autres	0,00
	21 711	Terrains nus	
	2 183	Matériels informatiques	
	2 184	Matériels de bureau et mobilier	0,00
	2 188	Autres immobilisations incorporelles	0,00
23	231 312	Immobilisations corporelles en cours - constructions	10 119,83
00018	231 312	CIS Saint Etienne la Métare	384 273,87
00024	231 312	CIS Saint Pierre de Bœuf	0,00
00028	231 312	CDIS Centre technique du matériel	43 606,30
00034	231 312	CIS Saint Cyr	-1 313,96
00037	231 312	CIS Le Berland Roche la Molière	-663,78
00057	231 312	CIS Saint Etienne la Métare 2	10 000,00

Annexe 4 : dépenses d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20151008-15-03-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2015

Publication : 15/10/2015

00058	231 312	CTA-CODIS	10 000,00
00031	231 312	CIS Andrézieux Bouthéon	
23	231 561	Immobilisations corporelles en cours - matériels roulants	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES			500 000,00



Annexe 3 : Recettes d'investissement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20151008-15-03-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2015

Publication : 15/10/2015

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
10	10 221	Dotation globale d'équipement (DGE)	0,00 €
	10 222	Fonds de compensation pour la TVA	487 047,88 €
	10 228	Autres fonds globalisés	0,00 €
	1 068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
13	1 331	Fonds d'aide à l'investissement des sdis	0,00 €
	1 313	autres subventions d'investissement	0,00 €
16	1 641	Emprunts	-502 047,88 €
28	28 031	frais d'études	0,00 €
	28 041	subventions d'équipement aux organismes publics	0,00 €
	28 051	concessions; brevets; licences	51 460,06 €
	281 312	CIS	-21 357,86 €
	281 351	Installations, aménagements et bâtimens publics	28 411,46 €
	281 531	Matériels et réseaux de transmission	825,40 €
	281 532	Réseaux d'alerte	1 743,00 €
	281 561	matériel mobile d'incendie et de secours	-62 228,15 €
	281 562	Matériel d'incendie et de secours	51 090,64 €
	281 568	Aure matériel d'incendie et de secours	6 157,68 €
	281 571	Ateliers	2 201,29 €
	281 578	autre matériel et outillage technique	5 981,84 €
	28 158	autres	1 140,00 €
	28 183	Matériel informatique	17 089,00 €
	28 184	matériel de bureau et mobilier	9 657,96 €
	28 188	Autres	27 363,68 €
	021	Virement de la section de fonctionnement	395 464,00 €
	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
TOTAL DES RECETTES			500 000,00 €

